



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction régionale des Finances publiques
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et du département des Bouches-du-Rhône**

16, rue Borde
13357 MARSEILLE CEDEX 20

COMITE TECHNIQUE LOCAL

Procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2020 – 2^e convocation

Sont présents :

1. Représentants de l'administration :

a) Membres de droit

M. BONNET	Directeur régional
Mme AMMIRATI	Directrice du Pôle Pilotage et Ressources

b) Représentants de l'Administration

M. BOTTO	Pôle Pilotage et Ressources
Mme CREVEL	
Mme MAYEUL	
M. HUART	Pôle Expertise et Service aux publics

2. Représentants des personnels :

a) Membres siégeant en qualité de titulaires

Absents	
---------	--

b) Membres suppléants siégeant en qualité de titulaires

M. CHATELAIN	FO DGFIP 13
--------------	-------------

c) Membres suppléants

Absents	
---------	--

d) Membres siégeant en qualité d'expert

Mme OLLIVIER	ISST
--------------	------

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des opérations NRP 2021 (*avis*)
2. Questions diverses

A 9H40, M. BONNET, président du Comité, ouvre le CTL en rappelant qu'il s'agit de la 2^e convocation du CTL sur le même ordre du jour.

Seul M. CHATELAIN, représentant du personnel suppléant pour FO DGFIP 13, siège en qualité de membre titulaire avec voix délibérative.

Le président du CTL invite FO DGFIP 13 à assurer le secrétariat adjoint, M. CHATELAIN est ainsi désigné comme secrétaire adjoint.

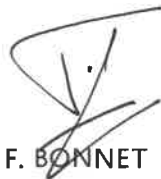
Le secrétariat sera assuré par Mme MAYEUL.

M. CHATELAIN fait lecture de la déclaration liminaire de FO DGFIP 13 (cf. annexe) et quitte la séance avant le déroulé du premier point inscrit à l'ordre du jour.

S'agissant d'une réunion en seconde convocation, la procédure consultative est réputée accomplie et l'avis du comité est réputé avoir été donné sur l'ensemble des opérations NRP programmées en 2021 dans le département.


M. BONNET lève la séance à 9h50.

Le président



F. BONNET

Le secrétaire



N. MAYEUL